

PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

12
MAR
2018

La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...

OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Questionner et penser les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)
- > Partager nos pratiques respectives

CONTENU

- > Approche socio-historique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-Rôle-Fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre socio-psychique de la mère, du père, du couple : risque « d'hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes



FORMATEUR

Christine PRIZAC, Éducatrice
Spécialisée, Formatrice en travail social,
Titulaire d'un Diplôme Universitaire en
Pratique Sociale, Conseillère conjugale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social,
médico-social et sanitaire





INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA JOURNÉE

- **Horaires** : 9h30/12h30 - 14h/17h (Accueil à partir de 9h)
- **Lieu** : Dans les locaux du CREA Centre VDL - 45000 Orléans
- **Déjeuner** : repas sur place
- **Conditions financières de participation** :

Tarif général	350 € / personne, repas inclus
----------------------	--------------------------------

Tarif contribuant au CREA	200 € / personne, repas inclus
----------------------------------	--------------------------------

- **Date limite d'inscription** : **2 mars 2018**
- **Conditions d'annulation** :
Seule une annulation signifiée au CREA Centre par écrit 5 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.
- **Facturation / Attestation** :
Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CREAI CENTRE VDL – 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

Blandine Gaillard – b.gaillard@creai-centre.asso.fr ☎ : 02 38 74 56 00 / N° FPC : 2445 000 745